



Compte rendu de la séance du conseil municipal du 20 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mai à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : BAILLY Emilie, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CORNU Emmanuelle, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, FERREIRA Emilie, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, PELOT Jean-François

Secrétaire de séance : CHAMPONNOIS Alain.

Le compte-rendu de la séance du 1^{er} avril 2026 est approuvé.

Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations Règlements effectués depuis le 01/04/2026 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

TRAVAUX OU FOURNITURES	ENTREPRISES	MONTANT
EGLISE – Acompte sur travaux	Ent. CONTET BOUROTTE	20 455.95 €
Eglise – mission SPS	Bureau VERITAS	379.90 €
PLACE – honoraires.	VERDI	1 043.32 €
PLACE – acompte volet paysager	FEVRE-VIELLARD	26 777.52 €
PLACE – acompte 57voirie	ROGER MARTIN	57 000.00 €
Débroussailleuse	RACINE	1 020.00 €

Devis signés depuis le 01/04/2026 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

TRAVAUX OU FOURNITURES	ENTREPRISES	MONTANT
Pose vanne / conduite fontaine (captage)	SA MONTHOLLIER	2 256.00 €
Réparation fuite /conduite fontaine	SA MONTHOLLIER	2 832.00 €

AVANCEE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE

M. le Maire fait un point sur l'avancement des travaux en précisant que la phase « voirie » (hors enrobés) est terminée et que la phase « aménagement paysager » débutera début juin. Il est également fait mention de la réfection du pavage autour de la fontaine et du travail remarquable fourni par Jean Ernenwein, bénévole, et Julien Garçon, agent technique communal.

AVANCEE DU CHANTIER DE RENOVATION DE LA TOITURE DE L'EGLISE

Le chantier suit son cours.

REFERENTS CCJN

La Communauté de Communes Jura Nord demande que les communes nomment des référents communaux pour les domaines de « Économie / Tourisme », « Culture » et « Assainissement ».

- Économie / Tourisme : Emilie Ferreira
- Culture : Maryline MAHAMDI
- Assainissement : Alain CHAMPONNOIS

COMMISSIONS CCJN

La Communauté de Communes Jura Nord a procédé à la création de 2 commissions
Commission n°1 « RESSOURCES », qui traitera des thématiques suivantes : Ressources (RH, Affaires Générales), Prévention, Sécurité, Finances, Facturation des ordures ménagères, Communication, Enfance-Jeunesse / Affaires scolaires et Loisirs, Urbanisme (PLUi, SCoT), Culture, Associations, Numérique.

Sont inscrit à cette commission :

- Maryline Mahamdi
- Jean-François Pelot
- Stéphane Ecarnot

Commission n°2 « TECHNIQUE », qui traitera des thématiques suivantes : Bâtiments, Services techniques, Travaux, Économie / Tourisme, Commerces, Aménagement du territoire, Assainissement, GEMAPI.

Les conseillers intéressés peuvent s'inscrire pour participer à ces commissions.

Sont inscrit à cette commission :

- Paul Depraz
- Jean-Luc Geley
- Alain Champonnois
- Stéphane Ecarnot

GIP ARNia - DESIGNATION REPRESENTANT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de désigner Monsieur Stéphane ECARNOT en tant que représentant pour siéger au sein de l'assemblée générale du Groupement d'intérêt Public (GIP) Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle (ARNia).

DELEGUES AU CNAS

Le Maire rappelle que la commune adhère au CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales), association loi 1901 déclarée sou le n° 5359 à la Préfecture des Yvelines afin de gérer une politique sociale pour son personnel conformément aux dispositions de la loi N° 2007-209 du 19 février 2007.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne :

- le délégué élu : M. ECARNOT Stéphane, Maire
- le délégué agent : Mme DETOT Béatrice, secrétaire de Mairie à compter du 1^{er} juin 2026.

PROPOSITION POUR LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

L'administration demande aux conseils municipaux de proposer les noms de 24 personnes aptes à siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs. Parmi ces 24 noms, les services de la Direction des Finances désigneront 6 titulaires et 6 suppléants.

TRAVAUX SUR CHEMIN FORESTIER

Le référent BOIS reste en attente de 2 devis. Le dossier sera revu lors de la prochaine séance. Dans le même temps, des informations sont données sur les affouages 2026-2027.

ABANDON PROJET D'ACQUISITION AVEC INTERVENTION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

Monsieur le Maire rappelle que par délibération 2026-04-03 du 1^{er} avril 2026, le Conseil municipal avait décidé de solliciter l'intervention de l'EPF Doubs BFC pour - dans le cadre du projet « Aménagement de la salle des fêtes » - l'acquisition de la parcelle AD 201 située 6 rue Basse **sous réserve** de l'obtention de l'accord conforme de l'Architecte des Bâtiments de France pour la déconstruction du bâti existant sur cette parcelle.

Il informe le conseil que cette autorisation de déconstruction a été refusée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'abandonner le projet d'acquisition de cette propriété et charge le Maire d'en informer l'EPF Doubs BFC.

ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET CREANCES ETEINTES

CONSIDERANT que le comptable public a transmis à la collectivité une demande d'admission en non-valeur de créance éteinte - liste n° 7844260233 - pour un montant de 270.69, et une demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables - liste 7844460733 - pour un montant de 1071.29 €, afférentes aux exercices 2006 à 2017,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de répondre favorablement à la demande du Comptable public,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'admission en non-valeur :

- Des créances éteintes de la liste n° 7844260233
- Des créances irrécouvrables de la liste n°7844460733

et précise que la dépense sera imputée sur le budget primitif 2026.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMMUNALE

M. le Maire présente au conseil municipal la demande d'attribution d'une subvention communale déposée par le Comité du SOUVENIR FRANÇAIS de Montmirey le Château.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal – à l'unanimité - décide d'attribuer une subvention de 100 euros au comité du Souvenir Français de Montmirey le Château.

Les crédits nécessaires sont inscrits au c/6574 du BP 2026.

CIMETIERE

Un point rapide est fait sur la visite d'un paysagiste du CAUE.

Dans un premier temps, il y aura lieu d'établir un règlement du cimetière.

SITE INTERNET

Un nouveau site internet va être mis en place (hébergé par l'ARNIa) et M. le Maire sollicite des idées auprès des conseillers pour « faire vivre » ce site.

VENTE D'HERBE

La Commune va proposer à la vente l'herbe de la parcelle communale du Colombier. Les informations seront disponibles sur PANNEAU PCOKET et sur le site internet de THERVAY.

Réunion COMMISSION JEUNESSE : programmée le 12/06/2026 à 20 h 00

Prochaine réunion de conseil municipal : programmée le mercredi 17/06/2026